

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2025

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du fonds négocié en bourse (« FNB »). Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus et à l'aperçu du FNB, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par part du FNB et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Mackenzie à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.



FNB DE REVENU FIXE À COURT TERME CANADIEN MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2025

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 13 novembre 2025

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du FNB au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2025 (la « période »). Si le FNB a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « Mackenzie » et « le gestionnaire » désignent la Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du FNB calculée aux fins de souscriptions et de rachats, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du FNB.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Au cours de la période, le FNB a dégagé un rendement de 2,1 % (après déduction des frais et charges), comparativement à un rendement de 0,9 % pour l'indice général du FNB, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada, et à un rendement de 1,8 % pour l'indice restreint du FNB, soit l'indice des obligations à court terme FTSE Canada. Tous les rendements des indices sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

La Banque du Canada a réduit son taux directeur en septembre, le faisant passer de 2,75 % à 2,50 %, en raison de l'affaiblissement du marché du travail, du repli de l'inflation et de l'élimination des tarifs douaniers de représailles sur les importations en provenance des États-Unis. L'inflation est passée sous la fourchette cible de la banque centrale par suite de la baisse des prix de l'énergie et des biens. Le taux de chômage au Canada a augmenté pour atteindre 7,1 % en août, témoignant de la vulnérabilité des consommateurs attribuable à l'endettement considérable des ménages et aux renouvellements de prêts hypothécaires à des taux d'intérêt plus élevés. Les tensions commerciales et la baisse de l'activité liée aux logements ont pesé sur la confiance des marchés.

Le FNB a enregistré un rendement supérieur à celui de l'indice général, en raison de l'accent mis sur les obligations à court terme, lesquelles ont surclassé le marché des titres à revenu fixe dans son ensemble au cours de la période. Compte tenu du mandat du FNB, il est plus pertinent de comparer son rendement à celui de l'indice restreint.

Le FNB a surpassé l'indice restreint, la surpondération des obligations de sociétés, en particulier dans le secteur des services financiers, ayant contribué au rendement. La sous-pondération des obligations fédérales a aussi été favorable.

En revanche, les placements en obligations provinciales ont nui au rendement par rapport à l'indice restreint.

Au cours de la période, ni les activités de gestion de portefeuille ni les développements des marchés n'ont eu une incidence importante sur le positionnement du FNB.

Actif net

Au cours de la période, l'actif net du FNB a augmenté de 3,2 % pour s'établir à 37,2 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à un revenu net de 0,7 million de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une augmentation de 0,4 million de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de parts (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Événements récents

L'équipe de gestion de portefeuille croit que les tendances désinflationnistes offrent à la Banque du Canada une occasion d'assouplir davantage la politique monétaire. Dans un tel contexte, l'équipe a continué de privilégier les obligations de sociétés de grande qualité à duration plus courte (sensibilité moindre aux variations des taux d'intérêt).

Transactions entre parties liées

Frais de gestion

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») annualisé pour le FNB au cours de la période close le 30 septembre 2025 a été semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2025. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen du FNB. Les RFG sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport. Le FNB a versé des frais de gestion au gestionnaire au taux annuel de 0,35 %.

Les frais de gestion pour le FNB sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du FNB pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement du FNB, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la prestation d'autres services, et pour payer tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au fonds qui sont décrits en détail dans le prospectus) requis pour l'exploitation du FNB.

Autres transactions entre parties liées

Le FNB ne s'est pas fondé sur une approbation, une recommandation positive ou une instruction permanente du comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie à l'égard de toute transaction entre parties liées pendant la période.

FNB DE REVENU FIXE À COURT TERME CANADIEN MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2025

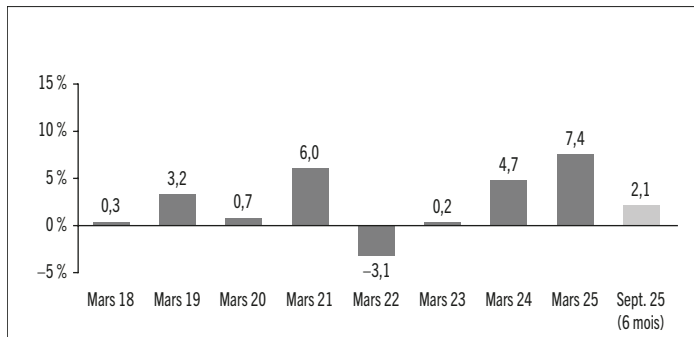
Rendement passé

L'information sur le rendement du FNB suppose que toutes les distributions faites par le FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. L'information sur le rendement ne tient pas compte des commissions de courtage ni de l'impôt sur le revenu payables par un investisseur, lesquels viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

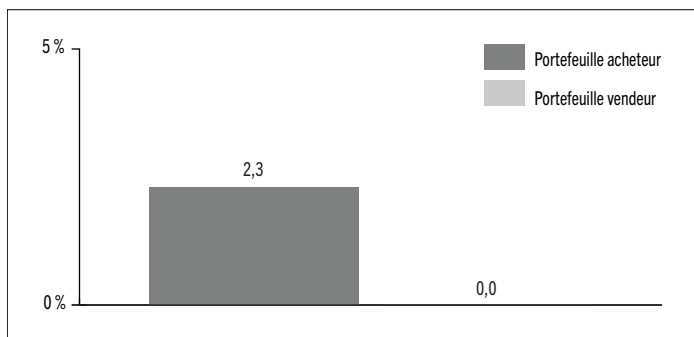
Si vous détenez ce FNB hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'une vente subséquente à partir du FNB, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Rendements annuels

Le graphique suivant présente le rendement du FNB pour chacune des périodes comptables indiquées. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement du FNB (22 novembre 2017), selon le cas.



Le graphique suivant présente le rendement des positions acheteur et des positions vendeur du FNB pour la période close le 30 septembre 2025, avant déduction des frais et charges, et compte non tenu de l'incidence des autres éléments d'actif (de passif).



FNB DE REVENU FIXE À COURT TERME CANADIEN MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2025

Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	101,6
Obligations	97,6
Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)*	4,0
Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)*	–
Fonds/billets négociés en bourse	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4
Actions	–
Actions	–
Options achetées**	–
Options sur swaps achetées†	–
Options sur swaps vendues†	–
Options sur devises achetées††	–
Options sur devises vendues††	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2,6)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	99,4
États-Unis	2,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2,6)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	64,7
Obligations provinciales	22,3
Obligations fédérales	14,6
Fonds/billets négociés en bourse	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	0,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2,6)

OBLIGATIONS PAR NOTE DE CRÉDIT [§]	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
AAA	11,3
AA	10,3
A	37,9
BBB	18,4
Inférieure à BBB	1,9
Sans note	17,8

* Les valeurs théoriques représentent 4,0 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur) et –6,2 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur).

** Les valeurs théoriques représentent 0,2 % de la valeur liquidative des options achetées.

† Les valeurs théoriques représentent 4,1 % de la valeur liquidative des options sur swaps achetées et –5,3 % de la valeur liquidative des options sur swaps vendues.

†† Les valeurs théoriques représentent 1,5 % de la valeur liquidative des options sur devises achetées et –1,5 % de la valeur liquidative des options sur devises vendues.

§ Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS ACHETEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Province de Québec 2,30 % 01-09-2029	7,9
Province de l'Alberta 2,05 % 01-06-2030	4,3
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-09-2028	3,9
Financière Sun Life inc., taux variable 21-11-2033	3,0
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-09-2029	2,6
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 10-09-2031	2,6
Gouvernement du Canada 2,25 % 01-06-2029	2,5
Province de l'Ontario 1,35 % 02-12-2030	2,5
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix 2,85 % 21-05-2027	2,5
Société Financière Manuvie, taux variable 10-03-2033	2,1
Province de Québec 2,75 % 01-09-2028	2,0
Banque Équitable 3,99 % 24-03-2028	1,9
Province de l'Ontario 2,05 % 02-06-2030	1,9
AltaLink, L.P. 2,75 % 29-05-2026, rachetables	1,8
Province de l'Ontario 3,40 % 08-09-2028	1,6
Banque Nationale du Canada, taux variable 15-08-2028	1,5
Rogers Communications Inc., taux variable 17-12-2081	1,5
Province de la Colombie-Britannique 2,20 % 18-06-2030	1,4
Banque Royale du Canada, taux variable 01-02-2033	1,4
Whitecap Resources Inc. 4,38 % 01-11-2029	1,4
Enbridge Inc. 5,37 % 27-09-2077, rachetables 2027	1,4
Banque de Montréal 4,54 % 18-12-2028	1,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 07-04-2032	1,3
La Banque Toronto-Dominion 4,21 % 01-06-2027	1,3
Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	57,1

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS VENDEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Indice Markit North American Investment Grade CDX – option de vente vendue @ 80,00 \$ éch. 15-10-2025	–
Indice Markit North American Investment Grade CDX – option de vente vendue @ 387,50 \$ éch. 15-10-2025	–
Option de vente sur devises AUD/USD vendue 25-02-2026, prix d'exercice 0,71 \$	–
Option d'achat sur devises USD/EUR vendue 25-02-2026, prix d'exercice 1,26 \$	–
Contrats à terme standardisés sur obligations du Trésor américain à 2 ans	–
Principales positions vendeur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	–

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 30 septembre 2025 en raison des opérations de portefeuille continues du FNB. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du FNB, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

FNB DE REVENU FIXE À COURT TERME CANADIEN MACKENZIE

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2025

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour chaque période comptable présentée ci-après. Pour la période pendant laquelle le FNB a été établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. La date d'établissement se trouve à la rubrique *Rendement passé*.

ACTIF NET PAR TITRE DU FNB (\$)¹

Parts en \$ CA (symbole boursier : MCSB)	30 sept. 2025	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Actif net, à l'ouverture	20,00	19,23	18,99	19,43	20,43	19,77
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :						
Total des produits	0,35	0,72	0,72	0,56	0,47	0,50
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,06)	(0,06)	(0,07)	(0,08)
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,09	0,19	(0,62)	(0,85)	(0,13)	0,22
Profits (pertes) latent(e)s	0,01	0,53	0,77	0,31	(0,85)	0,46
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,41	1,36	0,81	(0,04)	(0,58)	1,10
Distributions :						
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,32)	(0,64)	(0,63)	(0,44)	(0,38)	(0,51)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	(0,01)	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³	(0,32)	(0,64)	(0,63)	(0,44)	(0,39)	(0,51)
Actif net, à la clôture	20,09	20,00	19,23	18,99	19,43	20,43

- Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part calculée aux fins de l'évaluation du FNB. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.
- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Parts en \$ CA (symbole boursier : MCSB)	30 sept. 2025	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	37 161	35 994	12 495	25 631	24 287	25 539
Parts en circulation (en milliers)¹	1 850	1 800	650	1 350	1 250	1 250
Ratio des frais de gestion (%)²	0,40	0,40	0,39	0,40	0,39	0,39
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,40	0,40	0,39	0,40	0,39	0,39
Ratio des frais d'opérations (%)³	-	-	-	-	-	-
Ratio des frais d'opérations avant les remboursements (%)³	-	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	43,37	73,58	111,54	75,83	99,29	128,78
Valeur liquidative par part (\$)	20,09	20,00	19,22	18,99	19,43	20,43
Cours de clôture (\$)⁵	20,10	20,00	19,24	18,99	19,44	20,44

- Données à la clôture de la période comptable indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Si le FNB a été établi au cours de la période, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un FNB investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFG présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par le gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.
- Le ratio des frais d'opérations (« RFO ») représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille engagés et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un FNB investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFO présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFO de tout autre fonds attribuable à ce placement. Le gestionnaire peut rembourser le FNB pour certaines commissions de courtage et certains autres coûts de transaction (y compris ceux payables au dépositaire ou à ses agents). Le gestionnaire peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis.
- Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du FNB au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le FNB sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un FNB existe depuis moins d'un an.
- Cours de clôture, ou valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, le dernier jour de négociation de la période à la Bourse de Toronto.